

des Princes &c. Mars 1712. 179

Dauphin, on fit un service funèbre à Vienne pour le repos de l'ame de ce Prince.

III. Le 24. Decembre, le Pape nomma au Cardinalat Don Anibal Albani son neveu, qui à son retour de sa Nonciature d'Allemagne, s'étoit arrêté à Urbin sa patrie, pour y attendre suivant les ordres de son Oncle, cette nouvelle avec le bonnet, que le Sr. Rasponi Camerier secret du Pape lui a porté : il paroît que le Sr. Pere veut différer la promotion des Couronnes jusques après la Paix.

IV. Quoi que les Princes d'Italie n'aient pas ouvertement pris parti dans la guerre d'aujourd'hui, il n'y en a point qui ne prennent intérêt à la Paix qui se negocie à Utrecht ; soit pour voir cesser les vexations dont la plupart ont lieu de se plaindre, soit pour prévenir les plus grands dangers qui les menacent : c'est dans cette vûë que la République de Venise a déjà nommé le Procureur Ruzzini pour son Plenipotentiaire à Utrecht.

V. Le Cardinal Ottoboni ayant été déclaré Protecteur de la Couronne de France, il a en cette qualité pris un Palais dans la Place Navonne, & y a fait arborer les armes de France.

VI. L'affaire de l'Evêque de Leccé dans la Terre d'Ottante au Royaume de Naples * bien loin de s'accommoder, s'envenime de plus en plus. Le Comte de Boromeo Viceroi de Naples, envoya des Chapelains Napolitains à Leccé, pour dire la Messe & l'Office divin dans les Chapelles Royales, comme exemptes de la Jurisdiction de l'Ordinaire : mais le jour qu'on devoit

* Voyez Février page 97. & lisez d'Otrante au lieu d'Arante.